

Les Traversées imaginaires 2020 - 2023

[Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle [CoTEAC]

Ville de Saint-André-de-Cubzac

Communauté de Communes Latitude Nord-Gironde

GÉNÈSE

Engagées depuis septembre 2015 dans une démarche partenariale pour le déploiement du projet d'éducation artistique et culturelle « Tout un cirque » sur leurs territoires, la Ville de Saint-André-de-Cubzac et la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde ont affirmé leur volonté de **construire un véritable projet artistique et culturel pour l'enfance et la jeunesse** et de l'inscrire dans un cadre élargi au-delà des arts de la piste.

C'est pourquoi, elles ont formalisé leur engagement commun en signant en 2017 pour 3 ans un premier Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN de la Gironde) et le Département de la Gironde. En 2020, le CoTEAC arrivant à son terme, les partenaires ont souhaité le reconduire et le consolider en signant ensemble un nouveau CoTEAC "Les Traversées imaginaires" pour les 3 années scolaires suivantes.

PROJET

Territoire rural en pleine rurbanisation, du fait de sa proximité avec le bassin d'emploi de la métropole bordelaise, la Haute Gironde est aussi au Sud et à l'Est marquée par une croissance démographique importante, liée notamment au mouvement migratoire. Il apparaît donc nécessaire de favoriser la construction d'une identification valorisée à son territoire, notamment chez les jeunes. Le CoTEAC a ainsi pour ambition de leur permettre de s'approprier le territoire dans lequel ils vivent tout en concourant à leur formation intellectuelle et sensible, à leur émancipation par l'ouverture à l'autre et au monde dans un lien social partagé.

Les actions du CLAP (Culture Loisirs Animation Programmation) / Le Champ de Foire de Saint-André-de-Cubzac et du CIAC (Centre Inter-communal d'Action Culturelle) de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde jouent sur ce territoire un rôle essentiel de maillage et d'aménagement culturel. A travers ce nouveau contrat, ces structures portent une politique publique de la culture ambitieuse au service de la construction citoyenne des jeunes.

Le CoTEAC a pour but de généraliser un accompagnement aux arts et à la culture. Il s'agit de favoriser l'accès à une culture vivante, variée, allant du spectacle vivant au patrimoine en passant par le livre et la lecture ou les arts visuels mais aussi de resserrer les liens familiaux à travers des actions partagées entre parents et enfants. Ce contrat porte également une attention particulière aux populations fragilisées en associant les partenaires de la jeunesse et du social.

Le CoTEAC se construit en synergie avec les structures du territoire : associations culturelles, établissements scolaires, écoles de musique et de danse, réseau de la lecture publique, structures petite enfance jeunesse, structures du champ social... Il s'appuie sur les ressources des bibliothèques de Latitude Nord Gironde, de la Médiathèque de Saint-André-de-Cubzac et du réseau Canopé. Sa mise en œuvre repose sur une concertation entre les divers acteurs impliqués (chefs d'établissements scolaires, inspecteurs et

conseillers pédagogiques de l'Éducation Nationale, enseignants, artistes, directeurs et équipes de structures associatives, professionnels de la culture ou/et de la jeunesse) qui permet la construction de parcours culturels et artistiques cohérents et de qualité évitant la simple juxtaposition d'actions.

PARTENAIRES

Département de la Gironde
DSDEN de la Gironde
DRAC Nouvelle-Aquitaine

PUBLIC

Jeunes de la crèche au collège (temps scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire) et leurs familles des territoires de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde, de la Ville de Saint-André-de-Cubzac et de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais.

OBJECTIFS

Pour les jeunes

- ❖ Compenser les inégalités sociales d'accès à la culture
- ❖ Développer la sensibilité aux arts
- ❖ Encourager la pratique artistique
- ❖ Développer l'esprit critique
- ❖ Favoriser les liens intergénérationnels
- ❖ Renforcer la confiance en soi
- ❖ Construire la citoyenneté

Pour le territoire

- ❖ Développer la coopération entre les différentes politiques publiques des collectivités (culture, enfance-jeunesse, social...).
- ❖ Favoriser la coopération de terrain entre établissements scolaires, structures culturelles, opérateurs enfance-jeunesse, sociaux et médico-sociaux...
- ❖ Soutenir la défense des droits culturels en favorisant l'expression de chacun.

ACTIONS

Chaque année scolaire, le CoTEAC se décline en **différents parcours proposés aux jeunes des territoires**. Outre la découverte des lieux culturels et patrimoniaux, les parcours, construits en lien avec les programmations artistiques du CLAP / Le Champ de Foire et du CIAC, sont basés sur les **trois piliers** de l'Éducation Artistique et Culturelle :

- **Rencontrer** : les œuvres, les artistes, les professionnels...
- **Pratiquer** : expérimenter une pratique artistique, participer à une création
- **S'approprier** : aiguiser son esprit critique et améliorer sa confiance en soi.

Ils se déclinent en :

- **Découvertes d'œuvres** en temps scolaire et/ou péri/extra-scolaire : spectacles, concerts, expositions...
- **Rencontres** avec des artistes, des auteurs, des professionnels de la culture
- **Visites** « côté coulisses » d'établissements culturels, visites guidées d'expositions...
- **Ateliers de pratiques artistiques et de création** avec des professionnels.

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Construire collectivement des parcours nécessite la mise en place de temps partagés entre médiateurs culturels, artistes, enseignants, animateurs enfance-jeunesse, éducateurs, travailleurs sociaux... **Des journées de « rentrée », des temps de formation artistique et pédagogique, d'accompagnement et des réunions de bilan** sont ainsi proposés chaque année à l'ensemble des acteurs des parcours.

IMPLICATION IDDAC

L'iddac accompagne depuis l'origine ce projet en apportant son **expertise culturelle et administrative**, et en soutenant financièrement les projets de développement, les démarches d'évaluation et de capitalisation. Pour les propositions artistiques, **les opérateurs culturels peuvent s'appuyer sur les spectacles Jeune Public coproduits par l'iddac**. L'agence fait partie du comité technique, responsable de la mise en œuvre des parcours.



Contact iddac : Pôle Médiation, mediation@iddac.net



iddac,
agence culturelle du Département de la Gironde

59 avenue d'Eysines
BP 155
33462 Le Bouscat Cedex

05 56 17 36 36

www.iddac.net